

Domaine Public et Privé : Délimitation – Cession - Rétrocession



CONTEXTE

Les Maîtres d'Ouvrages Publics et Parapublics s'interrogent parfois pour trouver une solution efficace pour la délimitation, la cession et la rétrocession de leur domaine public ou privé, d'une part, et leur gestion, d'autre part.

L'anticipation sur l'élaboration d'une stratégie foncière à adopter dans le cadre de l'affectation des immeubles bâtis ou non bâtis va nécessairement démontrer quelle en sera la gestion au final.



DATE ET LIEU

4 juin 2019
1 jour (7h) - Paris



PUBLIC

Responsable foncier, chargé d'opérations foncières et immobilières, Directeur d'opération délégué, gestionnaire de patrimoine, assistant(e).



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Transmission des connaissances par des exposés, retours d'expériences et analyse de la jurisprudence, mise en situation et analyse de documents concrets.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

Mini-Maxi : 5-15



COÛT DE LA FORMATION

720€ HT (pauses et déjeuners inclus)



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience pratique des opérations d'aménagement ou d'infrastructure linéaire.



A L'ISSUE DU STAGE, LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE :

- d'appréhender l'ensemble des dispositifs existants,
- d'évaluer leur portée juridique,
- d'apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre.



INTERVENANTS

Coordination : Joël GRENIER

27 ans d'expérience - spécialiste de la maîtrise foncière

Animation : Brice RIVIERE

Référent Délimitation - Cession - Rétrocession



4 juin 2019

9h00	Introduction et présentation de la session
9h30	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du Domaine Public, • Composition du Domaine Public (Naturel / Artificiel), • Distinction entre Domaine Public et Domaine Privé, • La délimitation du Domaine Public artificiel, <p>Qui ? Comment ?</p>
12h00	Pause déjeuner
14h00	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de cession / rétrocession des domaines: <ul style="list-style-type: none"> - Réseau Routier National, - Autoroutier concédé, - Ferroviaire. • Occupation temporaire AOT – COT. • Cas pratique de délimitation et de gestion, • Planification et dimensionnement.
17h00	Débats et échanges
17h30	Fin de la formation.

Domaine Public et Privé : Délimitation – Cession - Rétrocession

